District de Luxembourg

Registre aux délibérations du Conseil Communal de la Ville de Differdange

Séance publique du
mercredi, 21 juin 2017

Date de l'annonce publique de la séance: 15 juin 2017
Date de la convocation des conseillers: 15 juin 2017

Conseillers présents: MM. ANTONY – BERNARD – BERTINELLI – BURGER – DIDERICH – GLAUDEN – MME GOERGEN – MM. HOBSCHEIT – LIESCH – MANGEN – MEISCH (jusqu'au point 4b inclus) – MULLER – RUCKERT – MMES SAEUL – SCHAMBOURG – MM. SCHWACHTGEN – TRAVERSINI – ULVELING – WINTRINGER.

Conseiller(s) absent(s) et excusé(s) : M.MEISCH (à partir du point 5a).

POINT N° 2 de l'ordre du jour : Actes et conventions
a) Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale – plan d'action communal 2017-2017

Le Conseil Communal ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Considérant que la Ville de Differdange a officiellement signé la Charte européenne pour l'égalité des femmes et hommes dans la vie locale en date du 3 mars 2010 ;

Considérant qu'un plan d'action communal a été élaboré, en étroite collaboration entre le service à l'égalité des chances et la commission à l'égalité des chances, ayant comme but d'identifier des objectifs et mesures prioritaires et de les réaliser dans des délais spécifiés ;

Vu là-dessus le plan d'action communal portant sur la période 2014-2017 tel qu'il est annexé à la présente ;

Sur proposition du collège échevinal, après en avoir délibéré et voté conformément à la loi communale,

décide à l'unanimité

d'approuver le plan d'action communal pour la période 2014-2017 tel qu'il suit ci-après ;